

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 001-2023

SÉANCE DU 04 JANVIER 2023

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 27 NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 19
NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMÉS : 26

L'an deux mille vingt-trois, le 04 janvier à dix-neuf heures et trente minutes, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances, les membres du Conseil municipal de la Commune d'Échillais, sous la présidence de M. Claude MAUGAN, Maire, dûment convoqués le 21 décembre deux mille vingt-deux.

Présents : MAUGAN Claude, ROUSSELLE Jean-Noël, DAUTRICOURT Arnaud, GAILLOT Michel, CUVILLIER Armelle, HEURTEBISE Serge, COUDERT Éric, BERBUDEAU Éric, MOREAU Karine, SEUGNET Leïla, GIRARD Jean-Pierre, ROUSSEAU Étienne, TREVIEN Sonia, VEILLON Dominique, MANCA Isabelle, VIOLLEAU Sébastien, ROBIN Séverine, PAYET Patrice, BICHON Angélique, DUPONT Bertrand

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : PRUGNIERES Anne-Cécile (BICHON Angélique), GUEVEL Stéphanie (MAUGAN Claude), DEMESSENCE Michèle (GAILLOT Michel), URBANI Sébastien (MOREAU Karine), LE GOFF Magalie (ROBIN Séverine), MORIN Delphine (SEUGNET Leïla), CLAUSE Patrick

OBJET : DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément à l'article 9 du règlement intérieur de l'Assemblée, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de désigner Monsieur Éric COUDERT comme secrétaire de séance.

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance

Le 04/01/2023

Le Maire,

Claude MAUGAN

